

Lundi 4 décembre 2006



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*

M. GERRARD

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (harcèlement dans le lieu de travail)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Harassment in the Workplace)*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*

### **PÉTITIONS**

M. LAMOUREUX

M<sup>me</sup> ROWAT

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **QUESTIONS ORALES**

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

### GRIEFS

## ORDRE DU JOUR

### AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 29) — *Loi sur l'attribution de grades/The Degree Granting Act*  
(amendement [1] — M. GERRARD)

M. le *ministre* LATHLIN

(N° 33) — *Loi sur les affaires du Nord/The Northern Affairs Act*  
(amendé — comité)  
(amendement [1] — M. GERRARD)

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N° 41) — *Loi sur les pharmacies/The Pharmaceutical Act*  
(amendé — comité)  
(amendement [13] — M. GERRARD)

---

#### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 34) — *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act*  
(amendé — comité)  
(M. LAMOUREUX)

---

#### APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* LATHLIN

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N° 3) — *Loi sur la stratégie \* Enfants en santé Manitoba +/The Healthy Child Manitoba Act*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels (éoliennes)/The Real Property Amendment Act (Wind Turbines)*  
(M. GOERTZEN) (reporté)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N° 8) — *Loi sur les dates de réunion du Comité des comptes publics (modification de la Loi sur l'Assemblée législative)/The Public Accounts Committee Meeting Dates Act (Legislative Assembly Act Amended)*  
(M. DYCK)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre MCGIFFORD

(N° 10) — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre ROBINSON

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Manitoba/The Manitoba Museum Amendment Act*  
(M. LAMOUREUX) (reporté)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SELINGER

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. le ministre CHOMIAK

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi médicale/The Medical Amendment Act*

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M. le *ministre* SELINGER

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

M. GERRARD

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

---

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI PROCHAIN

### PROPOSITION

M. HAWRANIK — Exactitude du budget

3. Attendu :

que le budget est présenté, débattu et adopté à l'Assemblée législative chaque année et que, dans le cadre du processus d'adoption du budget, les dépenses proposées par le gouvernement sont analysées minutieusement;

que, si le budget ne reflète pas avec exactitude la totalité des dépenses du gouvernement et des coûts des services gouvernementaux, le débat et l'adoption du budget ne servent pas à grand-chose;

que toutes les dépenses du gouvernement et les services qu'il fournit doivent faire l'objet d'un débat et d'un examen suffisants à l'Assemblée législative;

qu'avec le budget de l'exercice se terminant le 31 mars 2006, le gouvernement provincial a dépassé les dépenses prévues dans ses six derniers budgets d'un total de 834 millions de dollars;

que les 834 millions de dollars supplémentaires dépensés par le gouvernement n'ont pas fait l'objet d'un débat ni d'un examen approfondi à l'Assemblée législative,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à présenter aux Manitobaines et aux Manitobains un budget indiquant avec exactitude les dépenses qu'il prévoit engager et les coûts totaux des services qu'il fournira et à limiter ses dépenses au maximum établi dans le budget adopté, sauf dans des cas exceptionnels ou des situations d'urgence.

---

## **AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ**

Le Comité du développement social et économique se réunira le lundi 4 décembre 2006, à 10 heures et, s'il y a lieu, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il a été saisi.